

entendu, que nous trouvons à Toronto des articles en bois finlandais. Dans un sens, les Finlandais sont capables de produire du bois d'œuvre et de le vendre à des prix concurrentiels à Toronto, dans un pays qui a au moins beaucoup de bois s'il n'a rien autre chose.

Le principe fondamental du bill à l'étude est excellent, selon moi, car nous commençons à comprendre deux choses. Premièrement, plus nous mettrons de nous-mêmes dans un produit, en matière de talent, d'efforts et de travail intelligent, plus nous en retirerons de profit. Cela est assez évident. La deuxième chose que nous commençons à comprendre, c'est que l'aspect le plus important de la production des matières premières ne réside pas dans ce que nous gagnons grâce à cette production, pas même dans les bénéfices réalisés par les compagnies d'exploitation dans la mise en valeur de ces ressources et pas même non plus dans les recettes que nous pouvons retirer des impôts sur les bénéfices de l'exploitation de ces ressources. L'aspect le plus important de la production, c'est l'utilisation du produit fini. Qui, dans le monde, va bénéficier en fin de compte de l'utilisation de la matière brute que nous produisons? Nous commençons à comprendre que le produit fini est l'aspect le plus important de la production de cette denrée. Nous commençons à comprendre et à nous dire, bien lentement je l'admets, que ce n'est peut-être pas dans notre intérêt de mettre toutes nos ressources sur le marché mondial, mais qu'il vaudrait peut-être mieux pour nous de songer aux besoins des Canadiens d'abord.

Le député de Yorkton-Melville (M. Nystrom) a signalé de façon éloquente et précise que nous devons mettre au point, au pays, une politique industrielle qui répondra aux besoins des ses habitants d'abord. Un des principes absolument indispensables à l'établissement d'une politique industrielle efficace pour le Canada consisterait à protéger les Canadiens des caprices du marché mondial. Ils savent que notre pays peut produire suffisamment pour répondre à leurs besoins véritables.

Ils sont tout à fait justifiés de se demander, de nos jours surtout, comment il se fait que le prix des marchandises produites en abondance est au-dessus de leurs moyens. Les économistes essaieront peut-être d'expliquer comment il se fait qu'une denrée produite abondamment se vende à des prix qui ne sont plus abordables, mais les bonnes gens du Canada, des gens dans l'ensemble simples et directs, ne voudront pas entendre cette sorte de casuistique, et ils auront parfaitement raison. Ils commencent à comprendre comme beaucoup d'autres, et comme certains que je vois à la Chambre, que ce qu'il faut faire pour pouvoir définir une politique industrielle propre à satisfaire les besoins du pays, c'est de s'attaquer aux deux grands principes indiscutés sur lesquels repose la philosophie économique industrielle du pays. Le premier veut que nous cherchions à exporter tout ce que nous pouvons, non seulement pour survivre mais pour prospérer; le second veut que pour bien vivre, il faut assurer la croissance économique.

Certains collègues peuvent bien soutenir que ce que j'affirme est contraire à la réalité. Je les comprends, parce que notre ministre des Finances (M. Turner) a soutenu à la Chambre il y a quelques semaines que la fin ultime de l'économie est de créer des emplois. Quelle absurdité! Il est évident que la fin ultime de l'économie est de créer non pas du travail mais du bien-être, tout comme l'objectif de ceux qui exploitent les ressources ou la production d'un pays est de créer la satisfaction et le bien-être des habitants de ce pays, et non seulement de bazarder les ressour-

Licences d'exportation et d'importation—Loi

ces le plus rapidement possible, à n'importe quel profit que peuvent pratiquer les sociétés exploiteuses.

Je termine par une unique observation que voici: Dans l'histoire de notre monde, les pays dont l'économie a eu tendance à avoir un quotient élevé d'exportations ont été les pays pauvres et, inversement, d'une manière générale, les pays riches ont été ceux qui ont eu une économie interne développée et équilibrée capable d'absorber la plus grosse partie de sa production. De nombreux petits pays que nous qualifions de pays en voie de développement peuvent se vanter d'avoir un quotient d'exportations très élevé, mais plus celui-ci est élevé, plus le pays est pauvre.

● (2150)

Donc, parce qu'il s'agit d'un pas dans la bonne direction, j'appuie le présent bill. J'aimerais qu'il définisse les pouvoirs qui y sont énumérés. Il serait alors beaucoup plus clair et aurait peut-être la force d'obliger. C'est un bien petit pas et c'est peut-être le début de l'aurore d'un jour nouveau. Dans quelques années, dans environ 25 ans peut-être, les Canadiens se demanderont comment il est arrivé que presque toute la population ait pu accepter comme article de foi l'idée qu'un effort total en vue d'accroître les exportations, de biens non finis principalement, ait pu apporter le bien-être au peuple canadien. Je suis donc heureux d'accorder mon appui à ce bill, car il constitue un pas dans la bonne direction.

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, les députés qui appuient apparemment encore le gouvernement ne semblent pas pouvoir faire autrement que de dire, chaque fois qu'un bill est présenté au Parlement, prenons le vote, finissons-en immédiatement et passons à autre chose. Je ne sais pas comment ils envisagent le rôle du Parlement si on ne permet pas aux députés de débattre un bill comme le bill C-4.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Nous avons déjà entendu votre discours. C'est le même.

M. Stevens: C'en est un nouveau. Hier soir, quand j'ai pris la parole sur un autre bill, j'ai mentionné que nous avions déjà indiqué au ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Gillespie) que, s'il voulait présenter ce bill, nous l'adopterions rapidement sans le retarder. Le député de Trinity (M. Hellyer) a indiqué que nous étions prêts à faire renvoyer ce bill au comité et que nous l'appuyions dans ses grandes lignes. Mais cela ne signifie pas que les députés de mon caucus ou tout autre député devraient être privés du droit de prendre la parole sur ce bill. Je le dis parce que j'estime qu'il est malheureux, par exemple, que le ministre de l'Industrie et du Commerce n'ait pas été à la Chambre pour présenter le bill, bien que le ministre supplantant se soit très bien débrouillé.

Je crois qu'il convient de signaler que, par exemple, le rapport que nous entendons modifier dans ce bill n'a pas encore été déposé à la Chambre des communes. Je veux parler du rapport exigé en vertu de l'article 26 de la loi selon lequel aussitôt que possible après le 31 décembre de chaque année, le ministre doit dresser et présenter au Parlement un rapport sur les opérations découlant de la loi pour l'année en question. J'ai vérifié à la bibliothèque et découvert que le rapport avait été reçu bien avant cette date tous les ans depuis cinq ans. Je ne suis pas remonté plus loin.